

RAPPORT D'INVESTISSEMENT

2.3.4 Approbation d'un investissement de CHF 90'000.- pour la mise en place d'une gestion électronique des documents (GED) et d'un nouveau logiciel de gestion de séances

Dans le but d'améliorer le fonctionnement de l'administration communale et de sa communication interne, le Conseil communal a décidé de mettre en place une gestion électronique des documents (GED), ainsi que d'acquérir un nouveau logiciel de gestion de séances.

Ces outils visent à optimiser la collaboration, à améliorer la sécurité et la durabilité de la documentation, à accélérer le traitement des dossiers et à renforcer l'efficacité de l'administration communale.

Afin de garantir le choix de solutions adaptées aux besoins spécifiques de la Commune, plusieurs visites, démonstrations et comparaisons de prestataires sont en cours. L'objectif est de retenir l'offre présentant le meilleur équilibre entre qualité, fonctionnalité et coût.

Pour rappel, en vue de la réalisation de cet objet, un montant de CHF 85'000.- avait été intégré au budget 2025 accepté par l'Assemblée communale en décembre 2024.

Le Conseil communal soumet à l'Assemblée communale un investissement de CHF 90'000.- pour la mise en place d'une gestion électronique des documents (GED) et d'un nouveau logiciel de gestion de séances.

Plan de financement

Coût estimé	CHF 90'000.-
Financement	Liquidités

Charges financières

Amortissement dès 2027	25%, CHF 22'500.-
------------------------	-------------------

Arconciel, décembre 2025